

UFR de Musique et musicologie

Rentrée 2023-2024



Document confidentiel –
ne peut être reproduit ni diffusé
sans l'accord préalable
de Sorbonne Université.

1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE





**UFR de Musique et musicologie
(Unité de Formation et de Recherche)**

Forme des étudiants qui se destinent à différents métiers liés à la musique : enseignement, médiation, administration et gestion (lieux culturels, festivals...), journalisme musical, recherche musicologique, en particulier.



18 UFR (Unité de Formation et de Recherche) à la Faculté des Lettres

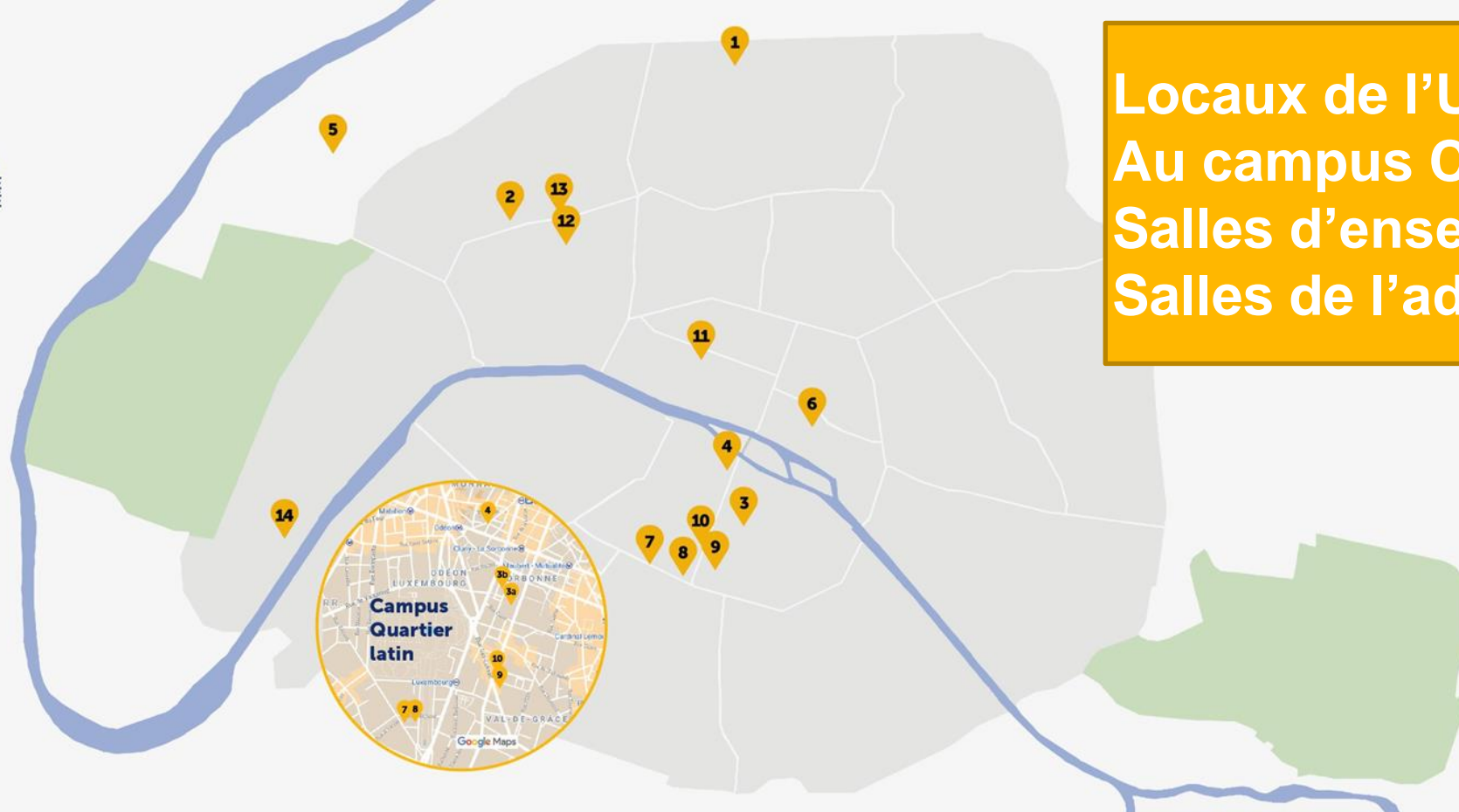
Deux missions : formation + recherche

Deux catégories d'enseignants : enseignants-chercheurs et enseignants



UFR de Musique et musicologie (Unité de Formation et de Recherche)

- Enseignants-chercheurs permanents (25 Fac. Lettres + 4 Fac. Sciences)
- Enseignant-e-s permanent-e-s agrégé-e-s (6)
- Enseignants et chercheurs : doctorants et jeunes docteurs, enseignants ponctuels (+ de 40)



Locaux de l'UFR de Musicologie :
Au campus Clignancourt (n° 1)
Salles d'enseignement : 1^{er} étage
Salles de l'administration : 5^e étage

1 Campus Clignancourt

2 rue Francis de Croisset 75018 Paris
 Métro 4 Porte de Clignancourt

2 Campus Malesherbes

108 boulevard Malesherbes 75017 Paris
 Métro 3 Malesherbes

3a Campus Sorbonne

1 rue Victor Cousin 75005 Paris
 Métro 10 Cluny-La Sorbonne
 Métro 5 Saint-Michel-Notre-Dame
 Métro 8 Luxembourg

3b Îlot Champollion

18 bis rue de la Sorbonne 75005 Paris
 Métro 10 Cluny-La Sorbonne
 Métro 5 Saint-Michel-Notre-Dame
 Métro 8 Luxembourg

4 Maison de la recherche

28 rue Serpente 75006 Paris
 Métro 4 Odéon
 Métro 5 Saint-Michel-Notre-Dame

5 CELSA

77 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine
 Métro 3 Pont de Levallois

6 Centre d'études catalanes

9 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
 75004 Paris
 Métro 11 Hôtel de ville
 Métro 1 Saint-Paul

7 Centre d'études slaves

9 rue Michelet 75006 Paris
 Métro 4 Vavin, Métro 12 Notre-Dame-Des-Champs

8 Institut d'art et d'archéologie

3 rue Michelet 75006 Paris
 Métro 8 Port-Royal, Luxembourg

9 Institut d'études hispaniques

31 rue Gay-Lussac 75005 Paris
 Métro 8 Cluny-La Sorbonne, Luxembourg

10 Institut de géographie

191 rue Saint-Jacques 75005 Paris
 Métro 10 Cluny-La Sorbonne
 Métro 5 Saint-Michel-Notre-Dame
 Métro 8 Luxembourg

11 Institut national d'histoire de l'art (INHA)

2 rue Vivienne 75002 Paris
 Métro 3 Bourse, Métro 7 Pyramides

12 INSPÉ - Site Batignolles

56 boulevard des Batignolles 75017 Paris
 Métro 2 Rome, Métro 13 Place de Clichy

13 INSPÉ - Site Boursault

29 rue Boursault 75017 Paris
 Métro 2 Rome, Métro 13 Place de Clichy

14 INSPÉ - Site Molitor

10 rue Molitor 75016 Paris
 Métro 10 Michel-Ange-Molitor, Église d'Auteuil,
 Chardon-Lagache

Faculté des Lettres - Sorbonne Université
 ☎ 01 40 46 22 11
 www.lettres.sorbonne-universite.fr

Gouvernance et démocratie



Présidente : Nathalie Drach-Temam

Conseil d'administration

Conseil académique



Doyenne : Béatrice Perez

Conseil de la Faculté des Lettres

UFR de Musique et musicologie (Unité de Formation et de Recherche) Centre Clignancourt, 5e étage

Administrateur provisoire : Frédéric Billiet

Responsables de la licence :

Muriel Boulan – muriel.boulan@sorbonne-universite.fr

Céline Drèze – celine.dreze@sorbonne-universite.fr

Responsable du master :

Jean-Jacques Velly – jean-jacques.velly@sorbonne-universite.fr



Conseil d'UFR
19 membres

Enseignants A
(5)

Enseignants B
(5)

Personnels
(2)

Étudiants
(3)

Extérieurs
(4)

Titulaires :

- Elisa Constable
- Juliette Gicquel-Molard
- Garance Schirmann

Suppléants :

- Louise Condi
- Laury Frigout
- Valentin Levy-Chaudet

VOS INTERLOCUTEURS

Administrateur provisoire de l'UFR : Frédéric Billiet (frederic.billiet@sorbonne-universite.fr)

Responsable administrative : Joëlle Cailachon (joelle.cailachon@sorbonne-universite.fr)

Responsables de la licence : Muriel Boulan (muriel.boulan@sorbonne-universite.fr)
Céline Drèze (celine.dreze@sorbonne-universite.fr)

Gestionnaires pédagogiques, 5^e étage du centre Clignancourt, bureau 517 :

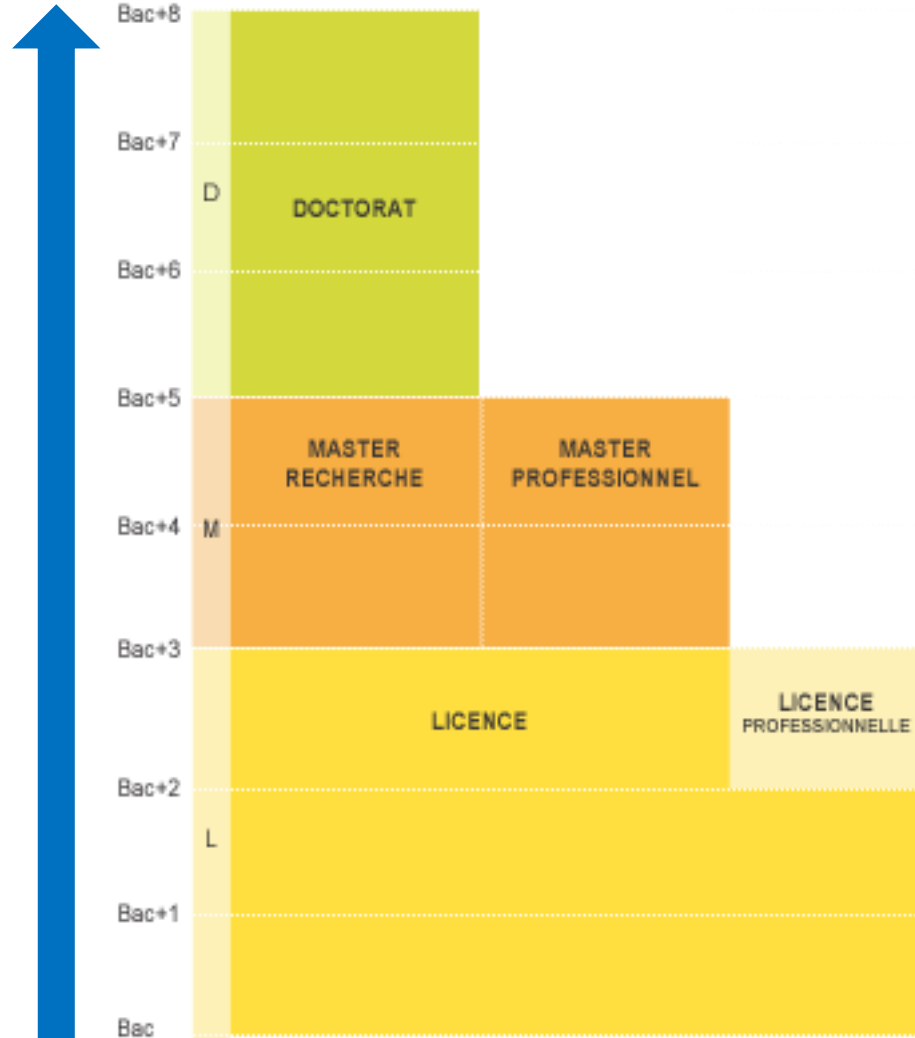
Questions de notes et de résultats, d'inscription aux TD, problèmes administratifs divers...

L1-2 : Serge Serph-Dumagnou (serge.serph-dumagnou@sorbonne-universite.fr) jusque fin septembre et Aurélien Jouenne (aurelien.jouenne@sorbonne-universite.fr)

L3 : Edith Ouapo (edith.ouapo@sorbonne-universite.fr)

N.B. : Les **adresses électroniques des personnels de l'université** (enseignants titulaires et équipes administrative) possèdent toutes le même format :

prenom.nom@sorbonne-universite.fr



LES DIPLÔMES L. M. D. : il s'agit des **diplômes de Licence** (Bac+3), **Master** (Bac+5) et **Doctorat** (Bac+8) selon la nomenclature européenne. La Licence et le Master sont appelés **diplômes terminaux**.

- **Licence** : cursus de 3 années (L1, L2, L3) organisé en 6 semestres (S1 à S6)
- **Master** : cursus de deux années (M1 + M2)
- **Doctorat** : trois années (ou plus)

Les différents « Parcours » de la mention Licence Musique et Musicologie

- Musicologie (resp. : Muriel Boulan et Céline Drèze)
- Pôle Supérieur Paris - Boulogne-Billancourt (resp. : Philippe Cathé)
- Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (resp. Philippe Cathé)
- Musicologie à distance (resp. : Cédric Segond-Genovesi)
- Double licence : Musicologie et Italien (resp. : Céline Drèze et Andrea Fabiano)
- Double licence : Sciences et Musicologie (resp. : Benoît Navarret)

1er semestre : du 18 septembre 2023 au 18 janvier 2024 inclus / **2nd semestre** : du 29 janvier au 02 juillet 2024 inclus

Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2024 (stages non crédités d'ECTS des cursus Licence, Master 1 et Master 2 R) ou le 16 décembre 2024 (stages crédités d'ECTS en Master 2 P)

DEBUT D'ANNEE UNIVERSITAIRE SUIVANTE

2023				2024								DEBUT D'ANNEE UNIVERSITAIRE SUIVANTE			
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1	1	1
2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2	2	2
3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3	3	3
4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4	4	4
5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5	5	5
6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6	6	6
7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7	7	7
8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8	8	8
9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 S	9 M	9* J	9 D	9 M	9 V	9 L	9	9	9
10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10	10	10
11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11	11	11
12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12	12	12
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13	13	13
14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14	14	14
15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15	15	15
16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16	16	16
17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17	17	17
18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18	18	18
19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19	19	19
20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20	20	20
21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21	21	21
22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22	22	22
23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23	23	23
24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24	24	24
25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25	25	25
26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26	26	26
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27	27	27
28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28	28	28
29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29	29	29
30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30	30	30
	31 M		31 D	31 M		31 D		31 V		31 M		31 S	31		31

* Ascension

11
ouverture Inscriptions Pédagogiques
en ligne (IPweb) semestre 1

22
ouverture Inscriptions Pédagogiques
en ligne (IPweb) semestre 2

30
fin d'année
universitaire
2022-2023 /
stages L,
M1 et M2 R

15
fin d'année
universitaire
2022-2023 /
stages M2 P
après jurys

Périodes de cours
 Périodes de cours et de révision tutorée
 Examen : session initiale (2 périodes : janvier et mai)
 Examen : session de rattrapage S1 et S2 (juin)
 Jurys de Licence (y compris dérogoatoires)
 Jurys de Master (y compris dérogoatoires)
 Publication des résultats
 Interruption d'études
 Dimanches / Jours fériés

30
fin d'année
universitaire
2023-2024 /
stages L,
M1 et M2 R

16
fin d'année
universitaire
2023-2024 /
stages M2 P
après jurys

-Deux semestres par année universitaire

-Chaque semestre comporte 13 semaines de cours, dont une semaine de « révision tutorée » (assiduité obligatoire)

-Sessions d'examens à la fin de chaque semestre

-Seconde session « de rattrapage », à la fin de l'année universitaire.

-Début des cours le lundi 18 septembre.

2

LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION



INFORMATIONS RELATIVES À VOTRE INSCRIPTION

La page « [Préparer ma rentrée 2023-2024](#) », sur le site de la Faculté des lettres, détaille les différentes étapes de votre rentrée, et centralise toutes les informations nécessaires.



The screenshot shows the website interface for 'Lettres Sorbonne Université'. The top navigation bar is yellow and contains the university logo, a search icon, and the text 'VOUS ÊTES'. Below the navigation bar, the breadcrumb trail reads 'Accueil * actualites * Préparer ma rentrée 2023-2024'. The main content area features a vertical yellow bar on the left with the word 'LETTRES' written vertically. The article title is 'Préparer ma rentrée 2023-2024', with a sub-header 'Faculté, Formation, Vie de campus'. The article text states: 'Retrouvez toutes les étapes pour bien préparer votre rentrée, du dépôt de vos candidatures jusqu'au début de votre année universitaire.' Below the text, there is a metadata line: 'Publié le 19/04/2023 - Mis à jour le 19/07/2023' and 'Lecture 5 min.'. To the right of the text is a photograph of two students, a man and a woman, walking outdoors. At the bottom of the page, a partial view of a card with the number '1.' and the text 'Je candidate aux formations de mon choix' is visible.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE - marche à suivre

[Tutoriel étape par étape](#) sur les inscriptions administratives



- 1. S'acquitter de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) en me connectant:**
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- 2. S'inscrire administrativement avant le 30 septembre** sur le site IAWeb, via :
 - **Portail primo-entrants** en cas de première inscription : <https://iaprimo.sorbonne-universite.fr/>
 - **Portail « réins »** en cas de réinscription : <https://iareins.sorbonne-universite.fr/>
- 3. Vous recevrez votre carte étudiante et votre certificat de scolarité par voie postale**

EN CAS DE PROBLÈME LORS DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Si vous rencontrez des problèmes au cours de votre IA, il est inutile de contacter l'UFR de Musique et musicologie, qui à ce stade ne pourra pas consulter votre dossier ni faciliter votre inscription. Il faut vous adresser au **service des inscriptions administratives**.

Voici les adresses à privilégier (formulaires de contact en ligne) :

- En cas de dysfonctionnement informatique, utiliser le formulaire de contact, depuis la page « Contacter la Faculté des Lettres » :
<https://glpi-scolarité.paris-sorbonne.fr/marketplace/formcreator/front/formdisplay.php?id=3>
- En cas de problème avec votre dossier administratif, contacter la scolarité, depuis la page « Contacter la Faculté des Lettres » :
<https://glpi-scolarité.paris-sorbonne.fr/marketplace/formcreator/front/formdisplay.php?id=1>

Un standard téléphonique est également ouvert : 01 40 46 25 49

De juin à fin septembre, deux lignes supplémentaires sont actives: **01 40 46 21 60 / 62**

Voir la page « [Préparer ma rentrée 2023-2024](#) »

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES À L'UFR DE MUSICOLOGIE

L'espace « [Documentation pédagogique](#) » de l'UFR (accès public) sur le [Moodle de la Faculté des Lettres](#) (Moodle / Vie étudiante / Documentation pédagogique) réunit tous les documents utiles au bon déroulement de votre début d'année. Emplois du temps, mémento de rentrée, informations sur les pratiques collectives, les exemptions, descriptifs des cours spécialisés, etc.





Documentation pédagogique / UFR de musique et musicologie



UFR de musique et musicologie

Retrouvez dans cette section la documentation pédagogique de toutes les mentions de l'UFR de musique et musicologie.

TÉLÉCHARGER LE DOSSIER

- ▼ 
- ▶  Calendriers, emploi étudiant, handicap, dispenses...
- ▶  Licence - documents pédagogiques
- ▶  Master - documents pédagogiques

3

LA CRÉATION DU COMPTE ENT



J'ACTIVE MES ACCÈS NUMÉRIQUES

Informations complètes sur la page « [Préparer ma rentrée 2023-2024](#) » / « [Inscriptions administratives](#) » :

1. Activer le « SESAME »

- Cet **accès unique** centralise l'authentification aux applications numériques de l'Université.
- L'activer nécessite d'avoir **finalisé son inscription administrative** : un numéro étudiant et une clé d'activation, fournies avec le certificat de scolarité, sont envoyés par mail, le lendemain de l'inscription.

2. Accéder à l'environnement numérique de travail (ENT), où se trouvent :

- Votre dossier administratif et les informations relatives à la scolarité : examens, résultats, etc.
- Des tutoriels d'utilisation des services et applications numériques (wifi, messagerie, etc.)
- Des actualités sur la vie étudiante, sportive et culturelle
- L'application de cours en ligne Moodle

Accès à l'ENT



A+ A A-

FR EN

LETTRÉS SORBONNE UNIVERSITÉ

FACULTÉ FORMATION RECHERCHE VIE DE CAMPUS INTERNATIONAL CULTURE

VOUS ÊTES

Bienvenue à
la Faculté des Lettres

SCIENTES & INGÉNIERIE
SANTÉ

UNIVERSITÉ LETTRÉS

ACCÈS DIRECTS

EXPLORER

OFFRE DE FORMATION



ACTIVER SES ACCÈS NUMÉRIQUES

3. Activer la messagerie étudiante : prénom.nom@etu.sorbonne-universite.fr

Une redirection des messages vers une adresse email personnelle est **fortement recommandée pour s'assurer de bien recevoir les messages institutionnels et pédagogiques.**

3. Vous bénéficiez des aides numériques

- **Welcome Pack** : un tarif préférentiel pour l'achat informatique et une aide à la connexion
- **Prêt d'ordinateurs portables** via le dépôt d'un dossier de demande de prêt disponible dans l'ENT étudiants

4

LE CONTENU DE LA FORMATION



LE GLOSSAIRE ÉLÉMENTAIRE

LES CRÉDITS ECTS : système européen de **transfert et d'accumulation de crédits par points** développé par l'Union européenne depuis 2006. Dans tous les pays européens, le **niveau Licence correspond à l'acquisition de 180 crédits**, le niveau Master à 300 crédits, après le baccalauréat.

Chaque **semestre universitaire correspond à 30 crédits ECTS**, accordés lorsque les conditions de validation définies par les **modalités de contrôle de connaissances (MCC)** sont satisfaites.

L'UE (UNITÉ D'ENSEIGNEMENT) : les crédits ECTS sont répartis entre les **unités d'enseignement (UE)**. Leur nombre peut varier au sein des semestres. Une fois que le résultat obtenu à l'évaluation de l'UE est supérieur ou égal à la moyenne, l'étudiante ou l'étudiant n'a plus à repasser l'UE et capitalise cet acquis.

MAQUETTE DE LICENCE 1, PARCOURS MUSICOLOGIE

UE	Semestre 1		Semestre 2	
	(ECTS) et coefs	Enseignements constitutifs	(ECTS) et coefs	Enseignements constitutifs
UE 1 - Enseignements fondamentaux : Musique en contexte	(10) 3 3 2 2	. Histoire de la musique : Intro. . Musiques populaires actuelles . Sciences humaines : Introduction . Acoustique 1	(10) 4 2 2 2	. Hist. de la mus. : Moy. Âge et Ren. . Domaine musicologique . Sciences hum. : Anthro/Socio . Acoustique 2
UE 2 - Enseignements fondamentaux : Écoutes et pratiques musicales	(7) 3 2 1 1	. Culture de l'écoute . Clefs d'écoute mus. pop. actuelles . Pratique du clavier . Pratique collective	(7) 4 2 1	. Culture de l'écoute . Pratique du clavier . Pratique collective
UE 3 - Enseignements fondamentaux : Théorie et langages musicaux	(7) 4 3	. Évolution du langage musical . Écriture et harm. au clavier	(7) 4 3	. Évolution du langage musical . Écriture et harm. au clavier
UE 4 - Enseignements transversaux	(3) 2 1	. Langue vivante . Méthodologie	(3) 2 1	. Langue vivante . Construction du projet pro.
UE 5 - Enseignements optionnels (1 option OBLIGATOIRE)	(3)	. Option Liste Faculté des Lettres ou Chœur et orchestre ou Domaines musicologiques appliqués	(3)	. Option Liste Faculté des Lettres ou Chœur et orchestre ou Domaines musicologiques appliqués
	30		30	

MAQUETTE DE LICENCE 1, PARCOURS MUSICOLOGIE

UE	Semestre 1		Semestre 2	
	(ECTS) et coefs	Enseignements constitutifs	(ECTS) et coefs	Enseignements constitutifs
UE 1 - Enseignements fondamentaux : Musique en contexte	(10) 3 3 2 2	. Histoire de la musique : Intro. . Musiques populaires actuelles . Sciences humaines : Introduction . Acoustique 1	(10) 4 2 2 2	. Hist. de la mus. : Moy. Âge et Ren. . Domaine musicologique . Sciences hum. : Anthro/Socio . Acoustique 2
UE 2 - Enseignements fondamentaux : Écoutes et pratiques musicales	(7) 3 2 1 1	. Culture de l'écoute . Clefs d'écoute mus. pop. actuelles . Pratique du clavier . Pratique collective	(7) 4 2 1	. Culture de l'écoute . Pratique du clavier . Pratique collective
UE 3 - Enseignements fondamentaux : Théorie et langages musicaux	(7) 4 3	. Évolution du langage musical . Écriture et harm. au clavier	(7) 4 3	. Évolution du langage musical . Écriture et harm. au clavier
UE 4 - Enseignements transversaux	(3) 2 1	. Langue vivante . Methodologie	(3) 2 1	. Langue vivante . Construction du projet pro.
UE 5 - Enseignements optionnels (1 option OBLIGATOIRE)	(3)	. Option Liste Faculté des Lettres ou Chœur et orchestre ou Domaines musicologiques appliqués	(3)	. Option Liste Faculté des Lettres ou Chœur et orchestre ou Domaines musicologiques appliqués
	30		30	

MAQUETTE DE LICENCE 2, PARCOURS

MUSICOLOGIE

UE	Semestre 3		Semestre 4	
	(ECTS) et coefs	Enseignements constitutifs	(ECTS) et coefs	Enseignements constitutifs
UE 1 - Enseignements fondamentaux : Musique en contexte	(10) 4 2 2 2	. Histoire de la musique : Baroque (1 et 2) . Domaine musicologique . Sciences hum. : Anthropol. de la mus. . Acoustique 3	(10) 2 2 2 2 2	. Histoire de la mus. : 1750-1830 . Musiques traditionnelles . Domaine musicologique . Sciences hum. : Socio. de la mus. . Acoustique 4
UE 2 - Enseignements fondamentaux : Écoutes et pratiques musicales	(7) 3 1,5 1,5 1	. Culture de l'écoute . Pratique du clavier . Expression vocale . Pratique collective	(7) 3 2 0,5 1 0,5	. Culture de l'écoute . Clefs d'écoute mus. traditionnelles . Pratique du clavier . Expression vocale . Pratique collective
UE 3 - Enseignements fondamentaux : Théorie et langage musicaux	(7) 4 3	. Évolution du langage musical : Analyse et commentaire 1600-1830, Théorie baroque . Écriture et harm. au clavier	(7) 4 3	. Évolution du langage musical : Analyse et commentaire 1600-1830, Théorie 1750-1830 . Écriture et harm. au clavier
UE 4 - Enseignements transversaux	(3)	. Langue vivante	(3)	. Langue vivante
UE 5 - Enseignements optionnels (1 option OBLIGATOIRE)	(3)	. Option Liste Faculté des Lettres ou Chœur et orchestre ou Domaines musicologiques appliqués	(3)	. Option Liste Faculté des Lettres ou Chœur et orchestre ou Domaines musicologiques appliqués
	30		30	

MAQUETTE DE LICENCE 3, PARCOURS

UE	Semestre 5		Semestre 6	
	(ECTS) et coefs	Enseignements constitutifs	(ECTS) et coefs	Enseignements constitutifs
UE 1 - Enseignements fondamentaux : Musique en contexte	(8) 5 3	. Histoire de la musique : XIX ^e s . Domaine musicologique	(8) 4 2 2	. Histoire de la mus. : XX ^e s. et XXI ^e s. . Jazz . Domaine musicologique
UE 2 - Enseignements fondamentaux : Écoutes et pratiques musicales	(7) 4 2 1	. Culture de l'écoute . Expression vocale . Pratique collective	(7) 4 2 1	. Culture de l'écoute . Expression vocale . Pratique collective
UE 3 - Enseignements fondamentaux : Théorie et langage musicaux	(7) 4 3	. Évolution du langage musical : Théorie XIX ^e s., Théorie schenkérienne, Analyse et Commentaire XIX ^e s. . Écriture et harmonisation au clavier	(7) 4 3	. Évolution du langage musical : Théorie XIX ^e s., Analyse schenkérienne, Analyse et Commentaire XX ^e s. et XXI ^e s. . Écriture et harmonisation au clavier
UE 4 - Enseignements transversaux	(5) 2 2 1	. Anglais musicologique (ou Langue Faculté des Lettres) . Musicologie numérique . Construction du projet professionnel	(5) 2 3	. Anglais musicologiques (ou Langue Faculté des Lettres) . Musicologie numérique
UE 5 - Enseignements optionnels (2 cours au choix mais obligatoires)	(3)	. Domaines musicologiques appliqués	(3)	. Domaines musicologiques appliqués
	30		30	

RESPONSABLES DE “MODULES”

Enseignantes et enseignants responsables de matières ou groupes de matières

UE1	Histoire de la musique : Domaines musicologiques : Musiques orales et enregistrées (CM) : Sciences humaines : Acoustique/Organologie :	Guillaume Bunel Isabelle Ragnard Sylvie Le Bomin Hyacinthe Ravet Benoît Navarret
UE2	Culture de l’écoute : Musique orales et enregistrées (Clefs d’écoute) : Expression vocale : Pratique du clavier : Pratique musicale collective : Techniques audiovisuelles (Sc. et musicologie) :	Grégoire Caux et Astrid Deschamps-Dercheu Sylvie Le Bomin Irène Bourdat Domitille Bès Sylvie Douche Benoît Navarret
UE 3	Évolution du langage musical : Écriture et harmonisation au clavier :	Muriel Boulan (resp. MedRen : Guillaume Bunel) Florian Guilloux
UE4	Langue vivante : Méthodologie : Construction du projet professionnel : Musicologie numérique :	Olivier Julien Louisa Martin-Chevalier Cédric Segond-Genovesi Benoît Navarret
UE5	Domaines musicologiques appliqués : Pratique musicale collective COSU (Chœur et Orchestre Sorbonne Université) :	Isabelle Ragnard Sylvie Douche

UE1 - DOMAINE MUSICOLOGIQUE

1 cours obligatoire au choix pour les L1-S2, L2-S3 et S4, L3-S5 et S6. Descriptifs disponibles sur l'espace de [Documentation pédagogique](#) de l'UFR de Musique et musicologie.

Semestres impairs (S3, S5)	Semestres pairs (S2, S4, S6)
<ul style="list-style-type: none">• La chanson médiévale dans tous ses états (I. Ragnard)• Canons et jeux de notation au temps des grands rhétoriciens (ca. 1480-1530) (G. Bunel)• La musique religieuse vocale d'Antonio Vivaldi (1678-1741) (C. Drèze)• La musique russe au XXe siècle : de Scriabine aux compositrices contemporaines (L. Martin-Chevalier)• Typologie des rythmes en tradition orale : méthodes, concepts et outils d'analyse (J. Cler)• Théories analytiques contemporaines : découvertes et mise en pratique (N. Hérold)• Éducation musicale : approches plurielles (A. Robert / E. Pineda)• Médiation de la musique (D. Christoffel)	<ul style="list-style-type: none">• Religions et musique au XVIe siècle - Musiciens et musique, de l'intime à l'institutionnel (France, Angleterre, Allemagne, Suisse) (A. Tacaille)• Musiciennes oubliées (XVIIe-XVIIIe siècles) (R. Legrand)• Musique instrumentale du premier baroque en Italie : genres, fonctions, représentations (C. Stagnol)• La vie musicale en France sous l'Ancien régime : répertoires et pratiques (XVIe-XVIIIe siècles) (M. Aigouy)• Les Quatuors de Mozart dédiés à Haydn, histoire et analyse (J.-P. Bartoli)• Opéra et drame (J.-J. Velly)• L'Orchestre germanique dans la seconde moitié du XIXe siècle : de Liszt à Mahler » (J.-J. Velly)• Les Ballets russes à Paris (1909-1929) (Ph. Cathé)• Techniques de studio : écoute critique et aspects théoriques (B. Navarret)• Musiques populaires anglo-américaines : du rock 'n' roll au rock psychédélique (O. Julien)• Miles Davis (L. Cugny)• Musiques africaines (S. Le Bomin)• Observer l'apprentissage musical (I. Peyre / A. Robert)• Environnement institutionnel du musicien (I. Lazzarini)

Attention : le nombre de places en DMA est restreint, particulièrement pour les L1 et L2 (au choix avec option UFR extérieures, C2i ou SUAPS - sport). Veuillez à vous inscrire pédagogiquement dès que possible. Les L3, pour qui ces cours sont obligatoires, sont prioritaires.



UE5 - DOMAINES MUSICOLOGIQUES APPLIQUÉS

2 cours au choix pour valider l'option (UE 5). Descriptifs disponibles sur l'espace de [Documentation pédagogique](#) de l'UFR de Musique et musicologie.

Semestres impairs (S1, S3, S5)	Semestres pairs (S2, S4, S6)
<ul style="list-style-type: none"> • Écrire et jouer le luth à la Renaissance (E. Spinelli) • Musique et danse à l'époque baroque (R. Legrand) • Le livre de musique (16e-19e siècles) (C. Drèze) • Autopsie d'un drame : Tristan de Wagner (J.-J. Velly) • Des formes vocales en général et du système musico-dramaturgique de l'opéra italien en particulier (première moitié du XIXe siècle) (J.-P. Bartoli) • Les compositrices des XXe et XXIe siècles (L. Martin-Chevalier) • Initiation à l'accompagnement et à l'interprétation de chansons au clavier (O. Julien) • Techniques de studio : prise de son et mixage (B. Navarret) • Dialogue des arts : analyse des interactions entre les mondes artistiques (J.-M. Chouvel) • Dialogue des arts : la peinture du XVIIe siècle et la musique (L. Bazin-Carrard) • Techniques de direction de chœur et répertoire – 1 et 2 (V. Josse / M. Guengard) • Pédagogie de l'éveil musical (F. Pignet) • L'environnement institutionnel du musicien au XXIe siècle (I. Lazzarini) • Généalogies et transmissions musicales (B. Reis Maretti) • Notions générales de droit appliquées à la musique (J. Bourbon) 	<ul style="list-style-type: none"> • Initiation à la notation musicale : Ars nova française (XIVe siècle) (I. Ragnard) • Instrumentation et pratiques instrumentales à l'époque baroque (M. Aigouy) • Analyse rhétorique de la musique baroque (R. Legrand) • Lire, entendre et comprendre une partition d'orchestre : introduction aux principes d'écriture, d'instrumentation et d'orchestration (XIXe s.) (M. Boulan) • Musique & Presse au XIXe siècle (S. Douche) • Expressivité et performance (S. Caron) • Création de chansons (Ph. Cathé) • Cultures musicales du Moyen Orient [titre provisoire] (A.K. Rasmussen) • Organologie Moyen Âge (F. Billiet) • Organologie XXe-XXIe siècles (B. Navarret) • Initiation à l'édition numérique de partitions (F. Guilloux) • Dialogue des arts : la peinture du XVIIIe siècle et la musique (L. Bazin-Carrard) • Techniques de direction de chœur et répertoire – 1 et 2 (V. Josse / M. Guengard) • Neuropédagogie musicale (I. Peyre) • Enseigner la musique à l'école (atelier) (A. Dubrel) • Représentations sociales de la musique (B. Reis Maretti)

LES COURS DE LANGUE (UE 4)

Offre de langue non-spécialiste / FLE : voir la page [Apprentissage des langues | Sorbonne Université](#)

QUI PROPOSE DES COURS DE LANGUE?

1. **Les UFR de Langues** : cours ouverts aux non-spécialistes (cours de pratique de la langue). Pas d'anglais non-spécialiste à l'UFR d'anglais. Des cours grands débutants existent pour certaines langues. De cours d'histoire culturelle ou d'histoire de la littérature sont ouverts en option UE5.
2. **Le Service d'Innovation pour l'Apprentissage des Langues (SIAL)** : offre pour niveaux débutants et intermédiaires dans un vaste choix de langues. **Attention, le nombre de places est limité, tout particulièrement en anglais.**

COMMENT M'INSCRIRE?

- L'inscription est **obligatoire sur IPWEB** dans la période d'inscription en début de chaque semestre. La plupart des options de langues pour non-spécialistes valent **3 ECTS**.
- Les cours sont souvent classés **par niveau** : A1 & A2 (niveaux grands débutants et débutants), B1 & B2 (niveaux intermédiaires), C1 & C2 (niveaux avancés à expert).

Pour suivre un cours de langue en grand débutant au second semestre, il faut avoir suivi le premier semestre. Vous ne pouvez reprendre une option (langue, niveau) précédemment validée.

UE 5 - OPTIONS

L'UE n'est pas optionnelle, le choix d'une option est **obligatoire**.

* * *

L'option, **en L1 et L2**, peut être validée par :

- Un cours de langue supplémentaire (en plus de celui de l'UE 4) ;
- Le [C2i](#) ;
- Une option sportive (SUAPS) ;
- Pour les étudiantes et étudiants inscrits au COSU dans le cadre de leur pratique collective (UE 2), le COSU peut également valider l'option (UE 5) ;
- Un cours optionnel choisi dans l'offre d'une autre UFR (informations en ligne dans la Documentation des autres UFR) ;
- 2 Domaines musicologiques appliqués

* * *

L'option, **en L3**, consiste exclusivement en 2 Domaines musicologiques appliqués

UE5 - LES OPTIONS DE SPORT (SUAPS)

Voir le descriptif complet des activités et les vidéos de présentation au lien suivant :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/vie-campus/sport>

SE RENSEIGNER AUPRÈS DU SERVICE DES SPORTS :

- 12 professeurs, plus de 80 activités et 130 cours ouverts aux optionnaires, stages et événementiel sportif
- **A l'Îlot Champollion** (18 rue de la Sorbonne) et **Clignancourt** (Niveau -1 / Bureau E18 , 2 rue Francis de Croisset)
- Liste des **cours accessibles** en ligne :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2023-07/Planning%20ge%CC%81ne%CC%81ral%202023-24.pdf>

COMMENT S'INSCRIRE?

- Inscription **en ligne à partir du 22 septembre 2023, début des cours le 25 septembre 2023**
- sur **l'application dédiée**: <https://activites.sorbonne-universite.fr/>

Pour déclencher l'option d'ouverture « sport » , il faut cocher la case "sport" dans l'application IPWeb !
Pensez à joindre un certificat médical à la pratique sportive daté post 1er septembre 2023 dans les 72 heures
suivant votre inscription. Il est valable 3 ans.

Attention, l'assiduité aux pratiques sportives évaluées est requise pour obtenir les crédits.

LES ATELIERS CULTURELS EN OPTION

3 SITES D'ACCUEIL :

- **Campus Sorbonne** (Accueil principal de la Direction des affaires culturelles) : Escalier i, RDC
- **Campus Malesherbes** : Aquarium
- **Campus Clignancourt** : Bureaux E13 et 531 (COSU)

LE COSU (CHŒUR & ORCHESTRE SORBONNE UNIVERSITÉ) :

- 2 ensembles dirigés par Nicolas Agullo pour l'orchestre et Frédéric Pineau pour le chœur
- Accueil de plus de 120 étudiantes et étudiants chaque année
- Organisation des **auditions** au début du mois de septembre puis **saison musicale** jusqu'à juin

L'OFFRE ÉTUDIANTE :

- **16 ateliers de pratique artistique et culturelle ouverts**
- Formulaires d'inscription en ligne : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/culture>

Tous les ateliers sont disponibles en loisir mais tous ne le sont pas en option
(uniquement pour les L3 et selon l'UFR).

EMPLOIS DU TEMPS

Les brochures-emplois du temps seront prochainement disponibles en ligne, dans l'espace de "[Documentation pédagogique](#)" de l'UFR de Musique et musicologie, sur Moodle :

La semaine de la rentrée (semaine du 18/09/2023) = 38^e semaine de l'année => **semaine paire.**

* * *

Les cours magistraux (CM) en amphitheâtre commencent le **lundi 18 septembre** dès 9h.

Les TD commencent le **lundi 25 septembre.**

EMPLOIS DU TEMPS - L1

Cours magistraux

Disponible dans la
« [Documentation
pédagogique](#) »
du Moodle

UE 1 Unité d'enseignements « Musique en contexte »

- **Histoire de la musique (1h30 CM)**

Introduction à l'histoire de la musique et panorama général mercredi (Muriel Boulan et Céline Drèze) -

Mercredi 11h-12h30, Auditorium

- **Musiques orales et enregistrées (2h CM)**

Musiques populaires actuelles (Olivier Julien) - **Mardi 11h-13h**, Amphi Gouhier

- **Sciences humaines (2h CM par quinzaine)**

Introduction aux sciences humaines (Véronique de Lavenère) - **Lundi (SP) 9h-11h**, Amphi Gouhier

- **Acoustique (2h CM)**

Acoustique 1 (Benoit Navarret) - **Vendredi (SI) - 9h-11h**, Auditorium

EMPLOIS DU TEMPS - L2

Cours magistraux

Disponible dans la
« [Documentation
pédagogique](#) »
du Moodle

UE 1 Unité d'enseignements « Musique en contexte »

- **Histoire de la musique (4h CM)**

Baroque I (Théodora Psychoyou) - **Mercredi, 9h-11h**, Amphi Gouhier

Baroque II (Céline Drèze) - **Mardi, 9h-11h**, Amphi Gouhier

- **Sciences humaines (2h CM par quinzaine)**

Anthropologie de la musique (Jérôme Cler) - **Lundi (SP), 11h-13h**, Amphi Gouhier

- **Acoustique (2h CM par quinzaine)**

Acoustique 3 (organologie) (Sylvie Le Bomin) - **Lundi (SI), 11h-13h**, Amphi Gouhier

UE 3 Unité d'enseignements « Théories et langages musicaux »

- **Évolution du langage musical (2h CM par quinzaine)**

Théorie Baroque (Théodora Psychoyou) - **Vendredi (SP), 9h-11h**, Auditorium

EMPLOIS DU TEMPS - L3

Cours magistraux

Disponible dans la
« [Documentation
pédagogique](#) »
du Moodle

UE 1 Unité d'enseignements « Musique en contexte »

- Histoire de la musique (4h CM)

XIXe I (Sylvie Douche) - **Mardi, 11h-13h**, Amphi Berr

XIXe II (Jean-Pierre Bartoli) - **Mercredi, 11h-13h**, Amphi Gouhier

UE 3 Unité d'enseignements « Théories et langages musicaux »

- Évolution du langage musical (2x2h CM par quinzaine)

Théorie XIXe (Jean-Pierre Bartoli) - **Mardi (SP), 15h-17h**, Amphi Gouhier

Théorie Schenkérienne (Xavier Hascher) - **Vendredi (SP), 11h-13h**, Amphi Berr

UE 4 Unité d'enseignements « Enseignements “Transversaux” et “Méthodologie” »

- Informatique musicale et nouvelles technologies (2h CM par quinzaine)

Présentation des outils numériques (Benoît Navarret) - **Mardi (SI), 15h-17h**, Amphi Gouhier

5

LES

INSCRIPTIONS

PÉDAGOGIQUES



L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Marche à suivre spécifique à l'UFR de Musique et musicologie en 2023-24

Licence 1

Connexion à **IP-web** dès l'ouverture de la campagne (13/09 à 15h) pour l'inscription à tous les EC (enseignements constitutifs) de Musicologie (CM et TD mais sans les choix de groupes) et pour le choix des options non-spécialistes (UFR extérieures) : Langue UE4 et Option extérieure UE5

Les IP aux TD de musicologie se feront en présence au secrétariat de l'UFR (5e étage) => modalités pratiques à venir

Licence 2

Connexion à **IP-web** dès l'ouverture de la campagne (11/09 à 15h) pour l'inscription à tous les EC (enseignements constitutifs) de Musicologie (CM et TD mais sans les choix de groupes) et pour le choix des options non-spécialistes (UFR extérieures) : Langue UE4 et Option extérieure UE5

Les IP aux TD de musicologie se feront en présence au secrétariat de l'UFR (5e étage) => modalités pratiques à venir

Licence 3

Inscription pédagogique complète en présence au secrétariat de l'UFR sans passer par IP-web => modalités pratiques à venir

Doubles licences L1-L2-L3

Inscription pédagogique complète en présence au secrétariat de l'UFR sans passer par IP-web => modalités pratiques à venir

Informations complémentaires à venir dans la "[Documentation pédagogique](#)" du Moodle et/ou sur l'ENT de l'UFR.

6

ASSIDUITÉ ET EXAMENS



RAPPELS SUR L'ASSIDUITÉ

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est **obligatoire**.

Deux absences sont tolérées par semestre et par TD :

« **trois absences injustifiées au cours d'un semestre sont sanctionnées par la division par deux de la moyenne pour le semestre** » (MCC facultaires, Titre III, Article 7 « Règles d'assiduité », p. 4)

!! Les boursiers doivent être particulièrement vigilants (risque de suspension).

L'absence doit être signalée dès que possible, directement auprès des enseignants concernés. Pour justifier l'absence, il vous faudra fournir une pièce justificative (certificat médical, convocation à la Journée Défense et Citoyenneté, convocation aux épreuves d'entrées au CNSMD, en particulier).

Une absence injustifiée à un devoir entraîne automatiquement la note de 0/20 à celui-ci.

En cas d'absence imprévue, se manifester auprès de l'enseignant le plus rapidement possible, pour trouver une solution pour le rattrapage.

Attention : un devoir ne peut être rattrapé après sa correction.

MCC (Modalités de contrôle des connaissances)

Pour connaître notamment :

- les modalités d'évaluation au sein des différentes matières

Contrôle continu (CC),

Contrôle terminal (CT),

Contrôle mixte (CM),

- la nature des épreuves terminales :
écrit/oral

- la durée des épreuves terminales

Consulter le document intitulé « MCC Licence musicologie », prochainement disponible dans la [Documentation pédagogique](#) de l'UFR de Musique et musicologie.

* * *

Le calcul des moyennes s'effectue selon des **coefficients** indiqués dans les tableaux de maquettes en fin du document des MCC

Sorbonne Université – Faculté des Lettres



UFR de Musique et Musicologie

Domaine : Arts, lettres, langues

LICENCE mention MUSICOLOGIE

Parcours :

Musicologie

Enseignement à distance (EAD)

Pôle Supérieur Paris-Boulogne-Billancourt (PSPBB)

Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP)

Sciences et Musicologie

Musicologie et Italien

Modalités du contrôle des connaissances (MCC)

Année 2023-2024

RÈGLES DE COMPENSATION (MCC facultaires)

La **compensation** fonctionne à plusieurs niveaux, sans note éliminatoire :

1. à l'intérieur de l'UE, entre les EC qui la constituent ;
2. entre toutes les UE d'un semestre ;
3. entre les deux semestres d'une même année universitaire. Dans ce cas, le semestre dont la note est inférieure à 10/20 est réputé acquis par compensation et ouvre droit à l'acquisition des crédits ECTS correspondants.

La compensation s'exerce à l'issue de chacune des deux sessions d'examen. Les règles de compensation énoncées ci-dessus, s'appliquent aux mono-licences, aux doubles licences internes à la faculté des lettres, ainsi qu'aux formations « majeure/ mineure » délivrées par la faculté des lettres de Sorbonne Université.

RÈGLES DE PASSAGE DANS LE NIVEAU SUPÉRIEUR (MCC facultaires)

Article 11 – Règles de progression

Article 11-1- En Licence

- Pour passer en S3, il faut avoir validé S1 et /ou S2
- Pour passer en S4, il faut avoir validé au moins 2 des semestres S1, S2, S3
- Pour passer en S5, il faut avoir validé au moins 3 semestres dont obligatoirement S1 et S2
- Pour passer en S6, il faut avoir validé S1 et S2 et au moins 2 des semestres S3, S4, S5.

Article 8 – Validations des UE et des semestres

L'absence à une épreuve de la session d'examen (CM ou CT), se traduit par un 0/20 dans le calcul de la moyenne. Il n'y a pas de note éliminatoire (en CCI, CM ou CT).

Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant ou l'étudiante, le ou la stagiaire de la formation professionnelle continue, y a obtenu la moyenne.

Les éléments constitutifs (EC) d'une UE acquise ne peuvent pas être présentés à nouveau, même en vue d'améliorer la note.

Si une UE évaluée en Contrôle Mixte ou en Contrôle Terminal n'est pas acquise, l'étudiant ou l'étudiante doit se présenter aux épreuves de rattrapage des EC dont les notes sont inférieures à 10/20 ; dans ce cas, la note de session de rattrapage se substitue à celle de session initiale (janvier ou mai), même si elle est moins bonne [...].

Article 11 – Règles de progression (suite)

Article 11-1- En Licence

Un étudiant ou une étudiante, un ou une stagiaire de la formation professionnelle continue, de mono-licence auquel ne manque qu'un seul semestre (résultat = « ajourné ») peut s'inscrire dans le niveau immédiatement supérieur.

Dans cette situation, il ou elle peut s'inscrire simultanément dans deux années d'études consécutives du même parcours, ceci afin de valider le semestre « en dette » en suivant les cours et en passant les examens des matières à valider. = **Statut AJAC (AJourné mais Admis à Continuer).**

Coefficients des UE (= ECTS)

LIRE SON RELEVÉ DE NOTES

ÉLÉMENTS & ÉPREUVES

Code	Libellé	Rang	ECTS	Session 1	Résultat	Session 2	Résultat
L3MU	L3 Musicologie parcours			9.33/20	AJ	9.602/20	AJ
5SLMU0	Semestre 5 Licence Musicologie			8.1/20	AJ	8.643/20	AJ
LU1MU5	Musique en contexte	UE1		5.25/20	AJ	9.625/20	AJ
L5MU14	Domaines musicologiques			4/20		9/20	
L5MU1C	Histoire de la musique : XIXe siècle			6/20		10/20	
LU2MU5	Écoutes et pratiques musicales	UE2		7.714/20	AJ	8.071/20	AJ
L5MU14	Culture de l'écoute			6/20		2.3/20	
L5MU14	Expression vocale			12/20		12/20	
LU3MU5	Théories et langages musicaux	UE3		7/20	AJ	6.971/20	AJ
L5MU14	Évolution du langage musical			7/20		9.2/20	
L5MU14	Écriture et harmonisation au clavier			7/20			
6SLMU0	Semestre 6 Licence Musicologie			30/3		10.56/20	ADM
LU4MU5	Enseignements transversaux	UE4	5/5	11.2/20		12/20	ADM
L5MU14	Anglais musicologique			13/20		11/20	
L5MU14	Construction du projet professionnel			ABI			
L5MU14	Musicologie numérique			15/20		12/20	
L5MU14	Musicologie numérique			15/20		12/20	
LU5MU5	Enseignements optionnels	UE5	3/3	14/20		13/20	
L5MU14	Domaines musicologiques appliqués :			14/20		7.986/20	COMP
LU9MU5	UE Enseignement sans crédit						
LU1MU6	Musique en contexte	UE1		8/8		12/20	ADM
L6MU14	Domaines musicologiques					11/20	
L6MU1C	Histoire de la musique : XXe-XXIe siècles					12/20	
L6MU1C	Musiques orales et enregistrées : Jazz					13/20	
LU2MU6	Écoutes et pratiques musicales		UE2		7/7		7.986/20
L6MU14	Culture de l'écoute					5.3/20	
L6MU14	Clefs d'écoute jazz					6/20	
L6MU14	Expression vocale					14/20	
LU3MU6	Théories et langages musicaux	UE3		7/7		7.414/20	COMP
L6MU14	Évolution du langage musical					11.1/20	
L6MU14	Écriture et harmonisation au clavier					2.5/20	
LU4MU6	Enseignements transversaux	UE4	5/5	15.4/20		15.4/20	ADM
L6MU14	Anglais musicologique					16/20	
L6MU14	Musicologie numérique					15/20	
LU5MU6	Enseignements optionnels	UE5	3/3	12/20		12/20	ADM
L6MU14	Domaines musicologiques appliqués :					12/20	
LU9MU6	UE Enseignement sans crédit						

Année

Semestre

UE

Principe de compensation /non-compensation

INFORMATIONS

Signification des codes résultats :
 COMP : Acquis par compensation AJ : Ajourné ADM : Admis

7

AIDES ET SERVICES



AIDES ET SERVICES PROPOSÉS PAR SORBONNE UNIVERSITÉ

[Récapitulatif en ligne des diverses aides proposées](#) (aide financière, restauration, logement, équipement numérique, tutorat, consultations médicales et psychologiques, etc.).

1. La restauration universitaire

Restaurants et cafétérias universitaires

De nombreux restaurants universitaires (RU) sont accessibles à Paris (une [carte interactive](#) est disponible en ligne). Un tarif réduit est appliqué aux boursiers, boursières. Pour acheter un repas, créer un compte IZLY pour obtenir la carte qui peut être rechargée dans toute borne installée à cet effet dans un restaurant CROUS, ou sur le [site internet IZLY](#).

2. Si vous êtes boursier.ère

Vous pouvez bénéficier d'un logement dans une résidence universitaire du CROUS de Paris ;

Vous avez une obligation d'assiduité : en novembre, vous téléchargez les attestations d'assiduité à faire signer par vos enseignantes et enseignants, au premier comme au second semestre ;

Vous consultez régulièrement la [page bourses et aides](#).

AIDES ET SERVICES PROPOSÉS PAR SORBONNE UNIVERSITÉ

3. Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique

La Faculté des Lettres met en place un accompagnement dédié à l'intention des étudiantes et étudiants en situation de handicap ou ayant un trouble de santé invalidant : vous pouvez bénéficier d'aménagement de vos études et des modalités d'examens, et être aidé par vos camarades. [Informations](#).

Pour en bénéficier, contactez l'accueil-handicap : lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr

Informations disponible dans la [Documentation pédagogique](#).

Tiers-temps :

Les étudiants en situation de demander un tiers-temps lors des devoirs et examens doivent engager rapidement un dossier auprès de la cellule « handicap » et au Service de la médecine préventive (SUMPPS).

Pour cela, vous pouvez vous connecter sur le site du [SUMPPS](#).

Pour demander une consultation et obtenir l'avis d'un médecin qui évaluera les besoins et la faisabilité des aménagements demandés.

Pour toute autre demande, vous pouvez également vous rapprocher de l'accueil handicap : lettres-accueilhandicap@sorbonne-universite.fr

Référente UFR de Musicologie : Astrid Deschamps-Dercheu

AIDES ET SERVICES PROPOSÉS PAR SORBONNE UNIVERSITÉ

4. Aides numériques

Welcome Pack : un **tarif préférentiel pour l'achat informatique** et une aide à la connexion.

Prêt d'ordinateur : en cas de besoin, la Faculté des Lettres met à disposition de tout étudiante ou étudiant un **ordinateur portable en prêt à partir du 1er septembre**.

5. Si besoin, vous pouvez bénéficier des aides d'urgence

Si vous rencontrez un problème, en tant qu'étudiante ou étudiant boursier ou non-boursier, vous pouvez bénéficier d'une aide financière d'urgence attribuée par le CROUS et envoyée par courriel. Il est possible d'obtenir un bon d'achat de 150€ par virement bancaire pour des produits de première nécessité, et des solutions d'hébergement dans les 24 heures.

AIDES ET SERVICES PROPOSÉS PAR SORBONNE UNIVERSITÉ

6. Mission égalité et lutte contre les discriminations

Présentation en ligne

La mission égalité-lutte contre les discriminations est engagée sur de nombreux objectifs :

- Prévenir les discriminations et promouvoir la diversité
- Sensibiliser la communauté à tous les actes de discrimination et les combattre
- Mettre en place des actions pour lutter contre le harcèlement et les violences sexistes ou sexuelles

Vous pensez être victime ou témoin de violences sexistes ou sexuelles ou de discrimination ?

Contactez : lettres-mission-egalite@sorbonne-universite.fr

Nous vous garantissons la confidentialité de votre démarche.

Une cellule externalisée est à votre écoute à l'Institut en [SantéGénésiqque/Women Safe](#).

Prise de rendez-vous par téléphone : **01 39 10 85 35** du lundi au vendredi - de 9h à 17h30 ou par mail : accueil.universite.isg@gmail.com (réponse sous 24 ou 48 h maximum). Les entretiens sont strictement confidentiels et l'accompagnement est entièrement gratuit pour les victimes, les frais étant pris en charge par Sorbonne Université.

Référents UFR de Musicologie : Louisa Martin-Chevalier et Philippe Cathé

8

INFORMATIONS DIVERSES



INFORMATIONS DIVERSES

Le plagiat

LE PLAGIAT NUIT GRAVEMENT À VOS ÉTUDES

Plagier c'est voler

Les sanctions administratives
et judiciaires peuvent être très lourdes

NE GÂCHEZ PAS VOTRE AVENIR

Plus d'informations sur

Site officiel : www.paris-sorbonne.fr/ethique

ENT personnels : ent.paris-sorbonne.fr/rubrique/Recherche/Ethique

ENT étudiants : ent.paris-sorbonne.fr/Ressources/pedagogiques/Anti-plagiat



INFORMATIONS DIVERSES

Le plagiat

Le plagiat, c'est quoi ?

Plagier, c'est s'approprier – en partie ou en totalité – les idées ou les propos d'un autre sans en citer sa source. La traduction, la reformulation, comme l'utilisation de photographies ou de dessins, ne permettent aucunement de se passer d'en préciser la provenance.

Quels sont les risques encourus ?

Le plagiat est **constitutif du délit de contrefaçon** défini ainsi à l'article L335-3 1 du code de la propriété intellectuelle :
« toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi ».

Des **poursuites pénales** peuvent donc être engagées à l'encontre d'un étudiant soupçonné de plagiat.

Règlement intérieur de la Faculté des Lettres :

« tout plagiat, y compris de documents issus de sources Internet, pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires indépendantes de la mise en œuvre de sanctions pénales ».

=> **Citer ses sources** quelles qu'elles soient – texte et référence bibliographique –, **sans jamais recopier autrement qu'avec des guillemets**.

* * *

Recours à l'intelligence artificielle

« Dans le cas où elle est autorisée, l'utilisation de ChatGPT ou tout autre outil ayant recours à l'Intelligence Artificielle, devra être mentionnée de façon explicite, comme n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe. Le non-respect de la mention de l'IA comme source se verra sanctionné. Par défaut, cette utilisation n'est pas autorisée et sera sanctionnée. » (MCC Facultaires - Article 13-4 – « Utilisation de l'Intelligence Artificielle »).

INFORMATIONS DIVERSES

Aménagements de cursus

Si vous êtes salarié, chargé de famille, ou sportif/artiste de haut niveau, si vous suivez un double-cursus universitaire, des aménagements de cursus sont possibles. Vous pouvez notamment consulter la [charte des régimes spécifiques](#), disponible en ligne, et contacter les personnes référentes indiquées sur le site.

Selon votre situation, plusieurs types d'aménagements peuvent être envisagés (dispense d'assiduité, étalement d'études, priorité d'accès à certains TD, etc.).

Pour déterminer les solutions possibles et déterminer si votre demande est recevable, contactez les responsables de Licence : muriel.boulan@sorbonne-universite.fr et celine.dreze@sorbonne-universite.fr

INFORMATIONS DIVERSES

Studios

Les locaux du Centre Clignancourt disposent de cinq studios avec piano, qu'il est possible de réserver pour des séances de travail individuelles ou collectives.

La réservation s'effectue en ligne, et nécessite la création d'un compte. La réservation est possible au moins 5h à l'avance, et jusqu'à une semaine à l'avance).

Procédure de réservation : contacter marie-angelique.mennecier@sorbonne-universite.fr



INFORMATIONS DIVERSES

Exemptions

Vous pouvez solliciter une exemption pour un semestre, ou pour l'année entière en :

- **Culture de l'écoute (L1 semestre 1)**
- **Pratique du clavier (L1-L2)**
- **Expression vocale (L2-L3)**

Les informations relatives aux exemptions sont disponibles en ligne sur l'espace de [Documentation pédagogique](#) de l'UFR de Musique et musicologie.

Un test de niveau vous sera proposé pour les matières pour lesquelles vous souhaitez obtenir une exemption.

L'exemption est accordée à partir de 14/20, et vous dispense de passer les épreuves de contrôle continu, ainsi que les examens dans la matière validée.

La note obtenue au moment de l'épreuve d'exemption sera dès lors comptabilisée comme votre moyenne du semestre, dans la matière validée.

Attention : l'épreuve d'exemption n'est ouverte qu'aux étudiantes et étudiants pouvant justifier d'un **niveau très solide dans les matières sollicitées.**

INFORMATIONS DIVERSES

Exemptions (suite)

En **Culture de l'écoute**, l'exemption est possible pour le **premier semestre de première année**. L'épreuve d'exemption aura lieu le **samedi 23 septembre 2023 de 10h à 12h, amphi Berr**.

- Informations : [Documentation pédagogique](#)
- Contact et inscription obligatoire : Grégoire Caux (gregoire.caux@sorbonne-universite.fr) et Astrid Deschamps-Dercheu (astrid.deschamps-dercheu@sorbonne-universite.fr)

En **Pratique du clavier**, l'exemption est possible pour la première et la deuxième année de Licence (tous parcours excepté EAD). L'épreuve aura lieu le **jeudi 21 ou le vendredi 22 septembre**.

- Informations et sujets de l'épreuve : [Documentation pédagogique](#)
- Contact et inscription obligatoire : Domitille Bès (Domitille.bes_ext@sorbonne-universite.fr)

En **Expression vocale**, l'exemption est possible pour les années de L2 et L3.

Vous devez justifier d'une **sérieuse pratique vocale individuelle** (à partir du cycle 2 de conservatoire ou équivalent), et proposer deux œuvres par cœur à l'enseignante responsable du module, Irène Bourdat, en respectant les consignes disponibles sur l'espace de [Documentation pédagogique](#) en ligne. **Vidéo à envoyer pour le 22 septembre 2023 au plus tard**.

- Informations : [Documentation pédagogique](#)
- Contact et inscription obligatoire : Irène Bourdat (irene.bourdat@sorbonne-universite.fr)

INFORMATIONS DIVERSES

Validations

Si vous avez déjà suivi des années d'études supérieures, vous pouvez obtenir la validation de certaines matières. En particulier les cours de langue, d'option, ou de méthodologie, voire des cours musicaux ou musicologiques si vous avez suivi des études supérieures en musique ou musicologie.

- Pour les étudiantes et étudiants inscrits en formation continue ou en reprise d'études, ces validations ont normalement déjà été effectuées sur e-candidat.

- Pour les étudiantes et étudiants en formation initiale, contacter directement les responsables des validations, Louisa Martin-Chevalier (louisa.martin-chevalier@sorbonne-universite.fr) et Florian Guilloux (florian.guilloux@sorbonne-universite.fr), en leur transmettant vos diplômes et relevés de notes.

- **Les validations ne sont pas possibles sur les enseignements de pratique collective, même si vous participez déjà à des ensembles ou orchestres de haut niveau à l'extérieur de l'université.**

* * *

Attention : une validation neutralise un enseignement, c'est-à-dire qu'il ne donne aucun point d'avance pour le calcul des moyennes. Réfléchir au bénéfice réel d'une demande de validation (gain de temps vs valorisation d'un acquis dans la moyenne).

INFORMATIONS DIVERSES

Tutorat

L'UFR de Musicologie met à votre disposition des séances de tutorat, ouvertes aux premières et deuxième années de Licence, qui ont pour objectif de favoriser l'intégration des étudiants à l'université ainsi que leur réussite en Licence.

Il s'agit d'un soutien personnalisé pour acquérir au plus vite l'autonomie nécessaire pour la poursuite d'études supérieures. Les tuteurs sont des étudiants de Master ou de Doctorat qui mettent leurs compétences et leur savoir-faire au service des étudiants de Licence.

Le tutorat vous permet de bénéficier d'un soutien pour TOUTES les disciplines, chaque semaine.

Les horaires seront distribués en amphi et affichés (sur le site de l'UFR, sur l'ENT et sur les panneaux du 5^e étage ; attention il peut y avoir des changements en cours d'année, se tenir au courant). Les premières semaines sont un moment très important pour s'adapter au rythme de l'université: les tuteurs sont là pour vous aider !

L'enseignante responsable du tutorat est Pauline Amar (pauline.amar@sorbonne-universite.fr).

9

L'OFFRE DE SERVICES



LE STATUT D'ÉTUDIANT À LA SORBONNE PERMET D'ACCÉDER À UN GRAND NOMBRE DE SERVICES ET D'OPPORTUNITÉS, PARMIS LESQUELLES :

Dans le cadre de l'université :

- Événements culturels organisés par l'Université
- Concerts du midi
- Ressources en ligne des bibliothèques
- Loisirs sportifs

En dehors de l'université :

- Offres proposées par le service culturel
- Partenariat avec le théâtre des Champs-Élysées
- Gratuité des musées et monuments nationaux (-26 ans)

Vous retrouverez la programmation et pourrez vous inscrire sur votre ENT et sur le site internet facultaire, rubrique "Culture".

LES LOISIRS CULTURELS

Voir la page du [SERVICE CULTUREL](#) de l'Université

Offre vaste et variée d'ateliers culturels, de concours, festivals et autres manifestations culturelles.

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS :

- **Plus de 100 manifestations** par an dont de nombreux événements gratuits ou à tarifs réduits pour les étudiantes et étudiants et le personnel de l'Université offerts par le COSU
- **Plus de 700 places de spectacles accessibles.** En retour, un compte-rendu critique est demandé
- **4 festivals par saison :** Livres en tête, Les Festives, Les Dionysies et Sorbonne en Scène
- **8 concours :** Fleurs d'Éloquence, Concours International de Poésie, Sorbonne Live, Dictée de la Sorbonne, Prix de la nouvelle nordique, Prix Moustaki, Prix Etienne-Dolet de traduction et depuis 2021, Prix Estudiantin de traduction Etienne-Dolet

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET :

- **Mise à disposition de l'expertise, du matériel et d'aide financière de la direction des affaires culturelles,** sous conditions, à tout porteur de projet

“LES CONCERTS DE MIDI”

Concerts-conférences organisés et présentés par Jean-Pierre Bartoli, Philippe Cathé (et d’autres collègues) en Sorbonne, dans le 5^e arrondissement, parfois à Jussieu. L’entrée est gratuite pour les étudiants.

Saison 2024 à venir ! Début de la saison des concerts fin janvier.



LES CONCERTS DE MIDI

SAISON 2023

ACCUEIL SAISON 2023 BILLETTERIE INFORMATIONS PRATIQUES L'ASSOCIATION SAISONS PRÉCÉDENTES LES PORTRAITS DE MIDI EN MUSIQUE

LES CONCERTS DE MIDI

LES LOISIRS SPORTIFS

Voir la page dédiée au [SUAPS](#)

- **Association sportive de Sorbonne Université Lettres** : accès aux **compétitions le jeudi après-midi**, participation aux stages, voyages sportifs et culturels et aux **soirées « Sport campus »**
- **Sport “loisir”** : jusqu’à 2 activités sportives possibles en pratique loisir pour découvrir ou se perfectionner
- Accès gratuit à la salle de musculation et au gymnase à Clignancourt lors des créneaux d’ouverture libre sur présentation de la **carte sport**

Joindre un certificat d’aptitude à la pratique sportive en compétition en ligne daté post 1^{er} septembre 2023 pour toute pratique sportive.

PARTENARIAT AVEC LE THÉÂTRE DES CHAMPS ÉLYSÉES



L'UFR poursuit son partenariat avec le Théâtre des Champs-Élysées (*Jeanine Roze Productions*) pour les concerts gratuits du dimanche matin (11h) = 1h de concert avec des artistes prestigieux dans un cadre unique.

Pour y prétendre, réservez votre billet selon la procédure qui sera décrite sur le document déposé bientôt sur l'ENT étudiant.

Profitez-en largement !

<https://www.theatrechampselysees.fr/>



LES BIBLIOTHÈQUES

La bibliothèque du Centre Clignancourt est ouverte sur des plages horaires très étendues, et possède un vaste fonds d'ouvrages et de documents. Vous pouvez vous y rendre librement pour consulter ou emprunter des ouvrages, mais aussi pour travailler.

La carte d'étudiant vous donne le droit de consulter et d'emprunter des documents (livres, mais aussi disques, DVD, bandes-dessinées...) à plusieurs bibliothèques de Sorbonne-Université (<https://lettres.sorbonne-universite.fr/bibliotheques>)

L'ENT vous offre également un accès gratuit à un large éventail de ressources en ligne : encyclopédies, journaux, enregistrements audio ou vidéo, captations d'opéras, etc.

Sur l'ENT, rubrique « Recherche », « Bibliothèques », « Documentation en ligne ».



ACCÈS À LA DOCUMENTATION

BIBLIOTHÈQUE DE SORBONNE UNIVERSITÉ (BSU) :

- **Une seule adresse pour accéder aux actualités, ressources et services:** <https://www.sorbonne-universite.fr/bu>
- **Un nouveau catalogue** comprenant l'intégralité des collections en lettres, sciences et médecine, en version papier, multimédia et numérique : https://sorbonne-universite.primo.exlibrisgroup.com/discovery/search?vid=33BSU_INST:33BSU
- **Pour toute difficulté d'accès** à la documentation électronique : bibnum@sorbonne-universite.fr

A noter : les documents en prêt peuvent être rendus dans toutes les Bibliothèques de la BSU, quel que soit le lieu de l'emprunt.

LES BIBLIOTHÈQUES DU PÔLE LETTRES :

- **Une page unique** où retrouver la présentation de chaque bibliothèque et de ses collections; le catalogue et le compte-lecteur; les actualités et les services (réservation de salles de travail en groupe, matériels, formation): <https://www.sorbonne-universite.fr/les-bibliotheques-de-lettres>
- Les bibliothèques du Pôle seront présentes de 10h à 16h sur les **stands de rentrée** de la Faculté des Lettres les mardis 21 septembre à Clignancourt ; 28 septembre à Malesherbes ; 5 octobre à Champollion



1. Bibliothèque Clignancourt

2 rue Francis-de-Croisset,
75018 Paris

01 53 09 57 20

bu-clignancourt@sorbonne-universite.fr

Collections en langues et sciences humaines de niveau licence. Fonds de musicologie de niveau recherche

Lun, mer, jeu, ven : 9h-19h

Mardi : 9h-20h

Samedi : 10h-17h

4. Bibliothèque Marcel-Bataillon

31 rue Gay-Lussac, 75005
Paris

01 40 51 25 33

bu-bataillon@sorbonne-universite.fr

Collections en langues et civilisations des domaines ibérique et latino-américain

Du lundi au vendredi :

9h30-18h

2. Bibliothèque Malesherbes

108 bd Malesherbes, 75017
Paris

01 43 18 41 74

bu-malesherbes@sorbonne-universite.fr

Collections spécialisées dans les études germaniques, nordiques, slaves, italiennes, les lettres classiques et modernes, les langues étrangères appliquées

Du lundi au vendredi : 8h30-

20h

5. Bibliothèque Serpente

Maison de la Recherche,
1^{er} étage, 28 rue Serpente,
75006 Paris

01 53 10 57 45

bu-serpente@sorbonne-universite.fr

Collections de niveau recherche en histoire antique et histoire contemporaine, sciences sociales

Du lundi au vendredi :

9h30-19h

3. Bibliothèque Michelet

3 rue Michelet, 75006
Paris

01 53 73 70 90

bu-michelet@sorbonne-universite.fr

Collections spécialisées en histoire de l'art et archéologie

Du lundi au vendredi : 9h-

19h

6. Bibliothèque de l'INSPE, site Molitor

10 rue Molitor, 75016 Paris

01 40 50 25 61

crdmolitor@inspe-paris.fr

7. Bibliothèque de l'INSPE, site Batignolles

56 boulevard des
Batignolles

75017 Paris

01 53 42 30 88

crdbatignolles@inspe-paris.fr

POUR TERMINER

1. N'oubliez pas d'effectuer vos **Inscriptions pédagogiques-web au plus tôt, avant le 6 octobre 2023 !**
2. Les cours magistraux (CM) en amphi commencent le **lundi 18 septembre** dès 9h.
Les TD commencent le lundi 25 septembre.
3. Prenez l'habitude de consulter le site de la Faculté, la page de l'UFR, l'ENT et votre messagerie Sorbonne.
4. Soyez **assidus** et ponctuels. Votre réussite en dépend.
5. Pensez en cours à éteindre et à **ranger hors de votre vue** vos téléphones portables.
6. Pensez à **justifier** d'éventuelles absences **directement auprès de chaque enseignant**, et à **rattraper les cours que vous auriez manqués**.

Ne restez pas avec des questions sans réponses : enseignants, gestionnaires pédagogiques, tuteurs, responsable de Licence, Direction de l'UFR, vos camarades, etc., sont là pour vous écouter et vous aider !

Bonne rentrée !

